

Point 6 : la Grelette



On observe ici le contact entre le lahar inférieur situé sous la couche de galets fluviatiles et le lahar supérieur dont on a vu à peu près 1 m d'épaisseur au sommet de la Tour Maurifolet au-dessus de la couche de galets.

L'aspect des deux lahars est complètement différent.



Le lahar inférieur, que l'on observe au bas de la falaise sur la photo ci-dessus, est constitué, comme on l'avait déjà remarqué aux [points 4 et 5](#), de blocs d'une taille maximale de 1-2 m environ.



Ces blocs peuvent être constitués de basalte mais aussi de gneiss et de granite : un beau bloc de gneiss affleure juste sous la petite pancarte de bois (voir photo ci-dessous).



Il peut aussi contenir des blocs plus volumineux de calcaires et marnes de l'Oligocène de Limagne, toujours bien stratifiés (au niveau de la main de Gaston Godard sur la photo ci-dessous).



Le lahar supérieur est quant à lui déjà beaucoup plus épais que le mètre de la Tour de Maurifolet ! Et il est riche en masses de blocs sombres d'une taille monstrueuse (plusieurs dizaines de mètres de largeur et plusieurs mètres de hauteur), masses qualifiées de « cyclopéennes ».



Cette dernière observation pourra être généralisée à l'ensemble de ce lahar depuis le [point 6](#) où nous nous trouvons jusqu'au [sommet du Plateau du Perrier](#) : on distinguera donc à partir de maintenant un lahar inférieur dit « à petits blocs » séparé d'un lahar supérieur « à gros blocs » par la couche de galets fluviatiles.

Et voilà toute l'importance de cette couche de galets comme marqueur dans la morphologie du paysage ! C'est la limite entre le lahar inférieur « à petits blocs » puissant de 35 m environ et le lahar supérieur « à gros blocs » dont il nous faudra évaluer l'épaisseur !

Certaines de ces grosses masses du lahar supérieur « à gros blocs » sont bien au-dessus de la couche de galets fluviatiles ; on le voit dans le paysage ! Et on l'a vu à la Tour Maurifolet (présence d'un mètre de « lahar » entre la couche de galets et la base du chapeau).

D'autres semblent « posées » simplement dessus (voir photo ci-dessous).



Certaines enfin s'enfoncent même carrément dans le lahar inférieur au point d'interrompre la continuité de la couche de galets qui apparaît ainsi « en pointillés », ses différents segments pentés et non plus en position bien horizontale (voir photo ci-dessous).





Hypothèse

Si les grosses masses de blocs du lahar supérieur ont pu ainsi pénétrer dans la masse du lahar inférieur, c'est peut-être parce que ce dernier était encore meuble, non consolidé avant l'arrivée de la deuxième coulée.

Argument en faveur de cette hypothèse

Sur la paroi, là où quelques grosses masses de blocs sont adjacentes et se sont enfoncées dans le lahar inférieur, ou à l'intérieur même de ces masses, on remarque qu'une matrice claire, très sinueuse s'est comme immiscée, insinuée entre ou dans ces masses.





C'est bien la preuve que le lahar inférieur « à petits blocs » était encore meuble lorsque s'est mise en place la seconde coulée ; et du fait de leur poids, les grosses masses du lahar supérieur ont exercé une pression, appuyé sur la matière encore « molle », malléable du lahar inférieur qui a donc « giclé » vers le haut entre ou dans elles.

Cette matrice, ce ciment blanc est constitué comme la matière blanche du lahar inférieur de cendres riche en ponces.

Hypothèse

Le fait que dans le lahar supérieur « à gros blocs », les gros blocs soient très nombreux vers le bas de la coulée laisse supposer qu'ils se seraient comme décantés dans le « véhicule boueux » lorsque la coulée s'est immobilisée.